MACHILLY

Bulletin municipal

MACHILLY

Edition: Février 2021 N°148

Sommaire

1) Mot du Maire
2) Vie Municipale
3) Info pratiques
4) Evènements
5) Vie scolaire
6) Agglo
7) Environnement
8) Vie associative et culturelle
9) Agenda
10) Dernière minute

I- LE MOT DE LA MAIRE

Malgré la situation sanitaire qui nous pèse, nous essayons toutes et tous de garder le cap. L'équipe municipale est là pour faire avancer les projets du village et nous nous tournons résolument vers l'avenir. Le nouveau conseil municipal des jeunes a été élu et c'est avec plein d'enthousiasme que ces 8 jeunes se sont mis à la tâche et ont déjà des projets pleins la tête. Dans les prochains bulletins, nous vous tiendrons informé de l'avancement de leurs travaux ainsi que de celui des différentes commissions qui se réunissent régulièrement, notamment le projet de la gare qui avance. Nous espérons pouvoir bientôt vous présenter le fruit de cette collaboration. De même, nos réunions avec les communes voisines nous permettent de planifier les futures voies de mobilités douces ou partagées qui sécuriseront les accès autour du village. Nous sommes aussi heureux de vous annoncer que les journées citoyennes de l'environnement auront lieu, le ramassage des déchets dans la commune se tiendra le samedi 27 mars. Nous travaillons aussi sur un projet de rénovation de la salle des fêtes.

Dans ce bulletin, nous vous demanderons également de vous prononcer sur votre intérêt à l'implantation d'un compost partagé afin d'en déterminer la contenance et l'emplacement. Plusieurs d'entre vous nous ont déjà fait part d'idées ou de projets afin d'égayer notre village, ou de construire des liens plus solides entre les habitants. Si vous avez des idées, des projets pour améliorer la vie de notre village, n'hésitez pas à nous les faire partager, c'est avec plaisir que nous étudierons avec vous leur faisabilité !

La Maire, **Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI**

2 - VIE MUNICIPALE / Délibérations

> Consultables sur le panneau d'affichage ainsi que sur le site internet

Conseil Municipal : Décembre 2020

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Consciente que les associations de Machilly n'ont pu organiser leurs festivités en 2020 à cause de la crise sanitaire, la commune souhaite les aider en leur proposant la gratuité de la location de la salle des fêtes, utilisable lors de deux évènements avec droits d'entrée, en 2021 (avec report possible si non utilisé). En effet, les manifestations avec droits d'entrée permettent habituellement aux associations d'engranger des recettes, manquantes en 2020, et affectant les fonds. Un coup de pouce pour mieux redémarrer après une année creuse.

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES-MODIFICATION

Après une année d'activité, des ajustements sont nécessaires sur la Charte et le règlement intérieur du réseau des bibliothèques (Intermède). Pour la Charte, les modifications concernent des clarifications, des mises à jour de temporalité et terminologie, et une explication plus précise de la hiérarchie des avis et relances envoyés aux usagers en cas de retard. Enfin, un ajustement de la grille des tarifs forfaitaires est également appliqué, applicable en cas de détérioration ou d'absence de restitution.

ADHESION A L'ASSOCIATION RER SUD-LEMAN, LIAISON FERROVIAIRE GENEVE-EVIAN-VALAIS

L'association RER Sud-Léman milite pour la réouverture de la ligne ferroviaire entre Evian-les-Bains et Saint-Gingolph, soit 17 km permettant de boucler la ceinture ferroviaire du Léman, dont le Léman Express est également un des composants essentiels. Cette réouverture permettrait des circulations de voyageurs via Thonon-Evian-Lugrin et St Maurice. Les autorités françaises sont aujourd'hui unanimes pour s'engager afin de rouvrir au plus vite cette infrastructure. La municipalité a décidé d'adhérer à l'association et paiera sa cotisation annuelle de 100 €.

ADHESION. A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE HAUTE-SAVOIE

La commune a adhéré à l'association départementale des communes forestières qui vise à représenter les collectivités et les accompagner dans les projets en lien avec la forêt, mais aussi conseiller et sensibiliser les élus sur la filière.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

La municipalité a donné un avis favorable sur le projet de règlement local de publicité intercommunal. Il est possible de consulter le dossier en mairie.

Février 2021

RÉNOVATION DE LA SALLE D'ANIMATION RURALE

La commune a pour projet d'investir dans la rénovation intérieure de la salle d'animation rurale. Afin de mettre ces travaux en œuvre, elle souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Cela permettra de subventionner une partie des travaux.

DEMANDES DE SUBVENTION 2021

Les subventions aux associations ont été attribuées, après étude des demandes: Novembre musical des Voirons recevra 250 euros pour l'année 2021. L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Cergues, Juvigny et Machilly recevra 150 euros. L'harmonie municipale de MACHILLY/SAINT-CERGUES recevra 2000 euros. La MJC des Voirons percevra 5500 euros.

NOUVELLES COMMISSIONS DE L'AGGLO

Annemasse Agglo a validé le 3 février 2021 la création de 3 nouvelles commissions : Culture jeunesse et sport, Cohésion sociale, Finances. Machilly a désigné deux membres par commission, pour y participer.

2 - VIE MUNICIPALE

VŒUX DE LA MAIRE

Le vendredi 08 Janvier a eu lieu la cérémonie des Vœux de Madame la Maire. Compte-tenu du contexte sanitaire, elle s'est tenue en petit comité à la salle des fêtes, en présence de la députée Mme Virginie Duby-Muller, de la sénatrice Mme Sylviane Noël, des membres du Conseil Municipal, et de quelques agents communaux.

Le discours a été filmé en direct et mis en ligne sur la page Facebook publique de la mairie, afin que chacun puisse suivre et commenter, comme si nous avions pu nous réunir publiquement… Pour égayer la cérémonie, le conseiller municipal M. Stève Fattier a entonné un air de Sidney Bechet à la guitare. Vous pouvez retrouver le discours et la vidéo sur notre page Facebook en tapant « mairie de Machilly », et sur le site www.machilly.fr rubrique Vie municipale > Discours officiels.

GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS

Voici les dernières nouvelles sur le travail de vos élus:

> Le groupe de travail collaboratif (élus, secrétaire de mairie, agglo) avance avec OGIC pour le dépôt du permis de construire minute du projet du quartier-gare. L'atelier de co-conception continue de progresser.

> Un groupe de travail sur la mobilité continuent ses discussions pour chercher à améliorer les modes de transports locaux, en partenariat avec la commune de Loisin.

> Un travail est également en cours sur les possibilités de mobilité concernant le futur collège de Saint-Cergues.

> Un bilan a été réalisé sur le Plan Climat Air Energie Territorial, à mi-chemin de sa poursuite (3 ans), et des directions ont été prises pour le prochain plan de l'agglomération. Il vise notamment à diminuer la pollution atmosphérique et limiter la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique.

> Une première commission de communication a validé l'amélioration du site internet afin de rendre les actualités plus lisibles et plus modernes. Cela devrait être réalisé prochainement, en 2021.

> La municipalité travaille sur l'installation d'un compost public, à destination des habitants, avec l'aide de l'agglo.

> La commune cherche également deux nouveaux lieux d'implantation de points d'apports volontaires (PAV), c'est-à-dire les lieux de tri des déchets recyclables.

> Annemasse Agglomération possède également un comité de pilotage qui travaille actuellement sur la stratégie des déchets, à l'horizon 2030.

> L'enquête publique du SCOT (le plan local d'habitation au niveau de l'agglomération) est maintenant terminée auprès des habitants de l'agglo. Les données vont être étudiées.

COLIS DE NOEL

Les personnes âgées de la commune ont bien reçu leur colis de Noël, offert par la municipalité. A cela s'est ajouté une jolie plante offerte par le Foyer Rural, puisque l'association n'a pu organiser le repas des aînés à cause de la crise sanitaire.

ETAT CIVIL: EVENEMENTS DE 2020

Naissances:

Mlle Sofia GOURBET

Mlle June FAVRE AESCHBACH

Mariages:

M. DESBAR Didier et Mme LIONNET Nadine

M. LAMZAKKAR Adil et Mme EL YOUSSOUFI Farah

Décès:

Mme BALLAND, née LACHENAL, Odile,

Mme CHARLET, née PUTHOD, Huguette

M. LIONNET Jean

Mme MOENNE-LOCCOZ, née BOISIER, Simone

M. BAUDELIN Jean

3 - INFO PRATIQUES

VACCINATION

La vaccination s'ouvre à toutes les personnes de plus de 75 ans ainsi qu'à celles ayant une « pathologie à haut risque ». Celles qui le souhaitent, pourront se faire progressivement vacciner contre la Covid-19 dans l'un des centres de vaccination du département.

L'espace Martin Luther King à Annemasse ouvre également ses portes pour la vaccination, du lundi au samedi, de 8h à 13h et de 14h à 18h. Adresse : Centre de vaccination - Complexe Martin Luther King, rue du Dr Francis Baud, 74100 Annemasse. Téléphone : 04.50.33.62.33. Etant donné que les lignes téléphonique sont chargées, vous pouvez prendre RDV par internet ici : https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/annemasse/centre-de-vaccination-covid-annemasse-complexe-martin-luther-king

Soyez patient, les créneaux s'ouvrent petit à petit en fonction des stocks reçus. Vous pourrez retrouver tous les centres de vaccination sur le site : www.sante.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil communal pour planifier la gestion des risques en cas d'évènements majeurs, qu'ils soient naturels, technologiques ou sanitaires. Il est important d'inscrire les personnes les plus fragiles sur les listes du Plan Communal de Sauvegarde **pour identifier les personnes les plus vulnérables dans ce genre de scénario**.

A cette fin, nous incitons **toute personne âgée, handicapée, fragile ou isolée à nous contacter pour être inscrite volontairement sur le registre de la mairie,** afin de recevoir de l'aide durant les périodes de canicule ou lors de situations exceptionnelles, telle que celle du confinement. Les personnes concernées ou celles souhaitant inscrire un proche peuvent le faire en contactant la mairie.

CRECHE

La crèche Capitou accueille les enfants des communes de Saint-Cergues, Juvigny et Machilly. Elle se situe à Juvigny. Pour les familles souhaitant inscrire leur enfant, compléter le dossier disponible sur le site à l'adresse suivante : http://machilly.fr/Creches ou adressez-vous en mairie. Ce document et ses pièces complémentaires sont à remettre **avant le 15 mars 2021 en mairie,** date limite de réception. Une commission se réunira pour décider des attributions des berceaux.

NUMEROS UTILES

Voici un rappel des services et prestataires dont vous pourriez avoir besoin. Merci de ne pas contacter la mairie pour ces questions, qui ne sont pas de son ressort. **La plupart des coordonnées sont sur vos factures.**

> Pour un problème d'électricité: ENEDIS, le numéro est sur votre facture.
> Pour un problème d'eau, ou de déchets (ramassages des poubelles): Annemasse Agglo au 04.50.87.83.00.
> Pour un problème de voisinage, de dégradations, d'incivilités, appelez la police municipale intercommunale: 04.50.39.97.90 .
> Pour l'assistante sociale, appelez le Pôle médico-social des Voirons : 04.50.84.31.52. et demandez l'assistante sociale pour Machilly.
> Pour les logements sociaux, la Maison de l'Habitat (Annemasse) gère les demandes: 04.50.87.99.90.
> Pour la déchetterie de Saint-Cergues: 04.50.87.88.88.
> Pour un problème d'internet, Orange gère le réseau, appelez-les ou suivez les incidents ici: https://suivi-des-incidents.orange.fr, ou auprès de votre autre opérateur (Free, Bouygues, SFR…), le numéro est disponible sur votre facture.
> Pour les impôts, rendez-vous sur www.impots.gouv.fr ou contactez le Service des Impôts des Particuliers d'Annemasse: 04.50.43.91.50.

3 - INFO PRATIQUES

LA POSTE: NOUVEAUX TARIFS 2021

PRODUIT	POIDS < 20gr	De 20 à 100 gr	> 100gr
LETTRE VERTE	1.08 euros	2.16 euros	3.94 euros
PRIORITAIRE	1.28 euros	2.56 euros	4.71 euros
RECOMMANDE France	4.40 euros	5 euros	6.90 euros
RECOMMANDE AVEC ACCUSE	5.55 euros	6.15 euros	8.05 euros

L'agence postale est ouverte: le lundi, mardi, vendredi, samedi, de 8h30 à 12h.

CONSIGNES HIVERNALES

Comme chaque hiver, nous vous rappelons que la pose de pneus neige est important dans notre région pour assurer une bonne sécurité sur la route.

Dans le cadre de sa politique routière, le département poursuit son objectif de concilier pour le mieux la sécurité et la préservation de notre environnement.

Le salage des routes communales est pratiqué à minima sur la commune, c'est-à-dire uniquement sur les pentes et les virages en cas de besoin, et non sur les zones plates. Pour bien vous informer : inforoute74.fr

Nous rappelons qu'il est absolument interdit de marcher ou de pratiquer toutes activités sur le lac gelé.

DÉCLARATION DES FRONTALIERS

Ma commune, j'y vis, je m'y déclare ! Pour tous les Suisses ou Français travaillant dans la canton de Genève et résidant en France, il convient de se faire recenser en mairie. En cinq minutes, vous aidez le développement de votre commune, sans aucune incidence sur votre déclaration de revenus. Cette déclaration lui octroie une indemnité, liée au pourcentage de la masse salariale des employés sur le Canton de Genève résidant en France.

Ces fonds frontaliers permettent à votre commune d'investir dans les équipements publics : transports en commun, écoles, gymnases, bibliothèques, stades, ou autres services municipaux.

Si vous avez un permis G, votre employeur a déjà fait le nécessaire: vérifiez alors simplement si votre adresse est à jour sur le permis. Si ce n'est pas le cas signalez votre nouvelle adresse à votre employeur et à l'office cantonal de la population. Pour le faire : http://ge.ch/population/prestations-europeen

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRACL

La Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. Le vote sécurisé se fera par internet ou par correspondance. Nous invitons les retraités de la CNRACL à venir consulter la liste électorale (des retraités de la CNRACL admis à la retrait au 1er septembre 2020), en mairie. En cas d'anomalie, les électeurs peuvent consulter le site www.cnracl.retraites.fr ou téléphoner au 05.57.57.91.00. Pour toute rectification, télécharger le formulaire sur le site de la cnracl ci-dessus. Le document est à envoyer à : Elections CNRACL, rectification, Rue du Vergne, 33 059 Bordeaux Cedex.

ORANGER LE MONDE—VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Un drapeau orange a été installé en fin d'année, en référence à la campagne de prévention et d'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles.

Vous êtes confronté à ce type de violence? Appelez le 3919. Les femmes victimes de violences ou les témoins peuvent contacter le 39 19 tous les jours de 9h à 19h. Ce numéro est gratuit depuis un poste fixe. Il est invisible sur les factures.

> En cas de danger immédiat, appelez le 17 ou le 114 par SMS.

> Le site internet https://arretonslesviolences.gouv.fr est disponible, avec tchat anonyme non traçable.

4 - EVENEMENTS

CALENDRIER DES ÉLECTIONS 2021 (PRÉVISIONS: JUIN)

Elections départementales

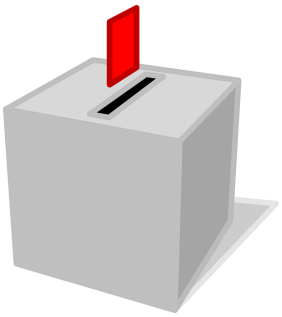

Les prochaines élections départementales sont prévues en 2021. Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de six ans. Dans chaque canton, un binôme femme-homme est élu au scrutin majoritaire à deux tours.

Elections régionales

Les prochaines élections régionales sont prévues en 2021. Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de six ans au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

> Les élections auront lieu à la salle des fêtes de Machilly, compte-tenu qu'elles auront lieu en même temps. Info à suivre.

Inscription sur les listes électorales

Les démarches volontaires peuvent être effectuées d'une des façons suivantes : par internet sur www.service-public.fr ou à la mairie, où nous vous informerons des pièces demandées.

Vous avez un doute ? Vérifiez si vous êtes bien inscrit.

Chaque électeur peut désormais interroger sa situation électorale sur le site du service public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou demander en mairie.

CALENDRIER DE L'AVENT, ROUTE DE COUTY

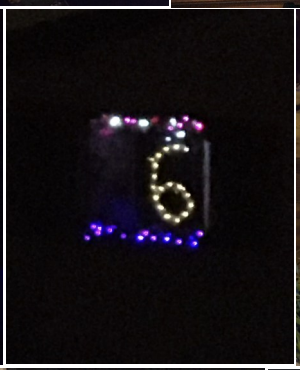

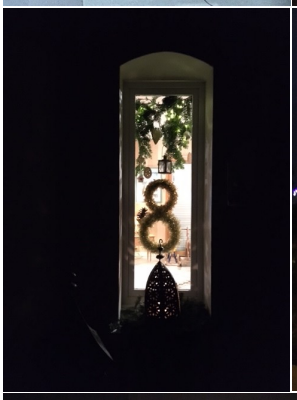
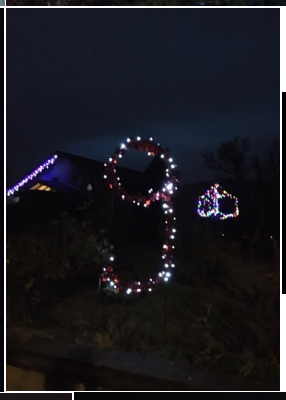
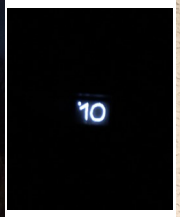

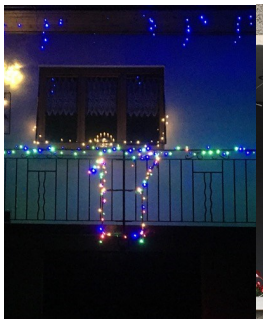

5 - VIE SCOLAIRE

SECTORISATION DES COLLEGES PUBLICS: RATTACHEMENT DE MACHILLY A BONS-EN-CHABLAIS

La modification de sectorisation des collèges de Ville-la-Grand et Bons-en-Chablais a été approuvé : la commune de Machilly sera détachée du collège Paul Langevin à Ville-la-Grand (en sureffectif) et rattachée au collège François Mugnier de Bons-en-Chablais, qui dispose encore suffisamment de places.

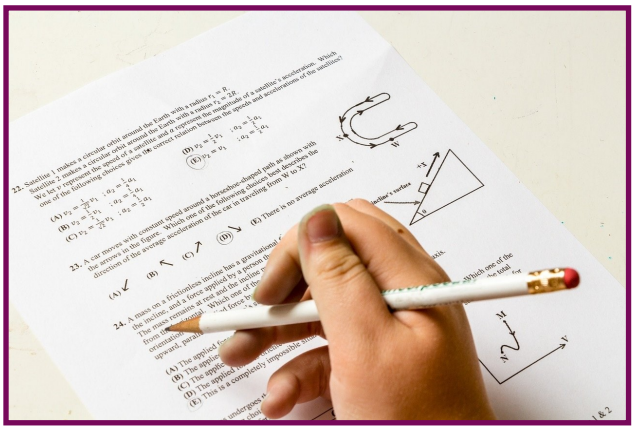

Cette modification apportera une amélioration en terme de transport (gain de 35 min par trajet pour les élèves). Le rattachement de tous les élèves de la commune de Machilly au collège de Bons-en-Chablais sera effectif à la rentrée 2021. La mairie de Machilly et les deux collectivités en charge des transports ont été associées à la réflexion.

Un travail de la part des élus est également en cours sur la question de la mobilité, par rapport à la construction du collège de Saint-Cergues.

Les enfants souhaitant rejoindre le collège de Ville-la-Grand Paul Langevin devront faire une demande de dérogation, à partir de la rentrée scolaire 2021.

PERISCOLAIRE

Début janvier, nous avons fêté les rois par une galette traditionnelle à la cantine. Puis, une animation avec une fontaine au chocolat a ravi les enfants. Le 02 février, pour la fête de la chandeleur, les enfants ont dégusté des crêpes au dessert.

De petits plaisirs pour égayer le début d'année!

6 - AGGLO

FORMATIONS PRATIQUES GRATUITES

Vous connaissez la légende du colibri ? Tous les petits gestes comptent !
Alors pour aller encore plus loin dans la préservation de l'environnement via la réduction des déchets, l'Agglo lance un cycle de formations pratiques gratuites.
Voici les premières :

• COMPOSTAGE - Jeudi 25 février de 18h à 19h
Découvrez et perfectionnez-vous pour composter en jardin.
• CREATION PRODUITS MENAGERS - Jeudi 18 mars de 18h à 19h
Apprenez à réaliser votre propre lessive, nettoyant universel, nettoyant-vitres ainsi que votre liquide vaisselle maison, avec des produits naturels de base que vous avez probablement déjà chez vous.

Chaque session dure 1 heure et est gratuite.
(Pour répondre aux contraintes sanitaires, les séances se tiennent à distance, en visioconférence)
Inscriptions sur infotri@annemasse-agglo.fr

COMPOST PARTAGE

La commune de Machilly se renseigne sur l'installation d'un compost partagé, pris en charge par l'agglomération. Vous trouverez joint à ce bulletin un bon à retourner si vous êtes intéressé par ce système. Vos réponses permettront à la commune de choisir la contenance et le lieu d'implantation. Le coupon est à mettre dans la boite aux lettre de la mairie (vous pouvez également répondre par e-mail sur mairie@machilly.fr).

Attention, ce dispositif concerne uniquement les déchets verts.

7—ENVIRONNEMENT

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

Le 27 Mars auront lieu les journées citoyennes de l'environnement. Tous les habitants sont invités à participer au ramassage des déchets sur la commune, en petits groupes. Un petit-déjeuner (café-croissants) sera offert aux bénévoles le matin, avant de débuter le ramassage.

En raison des mesures sanitaires, le repas de midi ne sera pas organisé à Saint-Cergues comme habituellement.

Pour vous inscrire au petit-déjeuner de Machilly, contactez-nous avant le 20 Mars, par téléphone au 04.50.43.51.94, par e-mail sur mairie@machilly.fr ou par courrier.

Si l'évènement venait à être modifié à cause de l'évolution sanitaire, nous vous tiendrons informés par le site internet, Facebook et Politeia: suivez-nous!

GRIPPE AVIAIRE

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux est obligatoire, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux ».

Il permet de faire face aux épidémies de grippes aviaires qui sévissent régulièrement dans le pays.

Etes-vous concernés ? Renseignement et formulaire à remplir en cliquant ici: http://machilly.fr/Influenza-aviaire ou en mairie.

FILALAPAT

Filalapat constitue le seul lien entre l'animal, son propriétaire et l'ensemble des professionnels et la communauté. Il permet de réunir toutes les informations de l'animal et de les partager si nécessaire, parce qu'il est adossé au Fichier National d'Identification I-CAD.

Cela en fait le seul service de référence pour l'ensemble des professionnels : vétérinaires, fourrières, polices, gendarmeries, pompiers, mairies, refuges, associations, éleveurs.

Si vous avez perdu ou trouvé un animal, vous pouvez contacter Filalapat, ou l'i-Cad directement, en n'oubliant pas de stipuler son numéro d'identification (puce ou tatouage). Filalapat vous permettra aussi d'avoir des informations sur les animaux et les services associés à leur protection et à la réglementation.

Consultez le site internet de Filalapat:
https://www.filalapat.fr/
I-Cad: www.i-cad.fr ou 08 10 778 778.

LA NUIT EST BELLE

Machilly participera à nouveau à l'extinction transfrontalière de l'éclairage public, **le vendredi 21 mai,** pour l'évènement baptisé "la nuit est belle". Toute la nuit du vendredi 21 mai, l'éclairage sur Machilly sera donc éteint, exceptionnellement.

Ce projet vise à sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif. En modifiant le cycle jour/nuit, elle impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, sans oublier les risques pour la santé humaine et les consommations d'énergie superflues.

Vous voulez participer? Notez la date dans votre agenda et éteignez vos éclairages privés extérieurs, et s'ils sont automatiques, coupez-les exceptionnellement ce jour !

8- VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

ALLIANCE FÉMININE DU GENEVOIS (AFG)

L'Alliance Féminine du Genevois est composée d'une vingtaine de femmes de bonne volonté, partageant les mêmes valeurs d'amitié et de solidarité. Elles ont pour mission d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds qui sont entièrement redistribués à des œuvres caritatives ou humanitaires. Depuis 2013, l'association suit au plus près sa devise : «Aider avec Force et Générosité».

Des soirées théâtre ont été organisées, des ventes de compositions de Noël ou encore des conférences, autour de thèmes très divers comme l'histoire de la Savoie, les abeilles, la déportation, la maladie d'Alzheimer, la nature…

L'AFG a pu aider tour à tour plusieurs causes telles que : les enfants atteints d'autisme, la lutte contre la mucoviscidose, une jeune femme non-voyante, des enfants victimes d'handicap, etc.

Le 26 janvier, l'association a aidé le Foyer St-François à Machilly, en remettant un chèque de 1000€ pour aider l'institution médicale. Vous trouverez la photo de M. Novel du Dauphiné ci-contre.

Elle a ensuite aidé l'Institut médico-éducatif de St-Cergues, et le service pédiatrique du CHAL en offrant un matériel vidéo pour distraire les enfants pendant leur chimiothérapie. Citons encore le partenariat avec les Clowns Hospitaliers et le GIS (Groupe Interventions et Secours) ou l'aide lors des inondations dans le Midi... Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, le programme de ces femmes déterminées est difficile à tenir, mais elles espèrent de tout cœur pouvoir continuer leur œuvre du mieux possible.

L'association est basée sur Gaillard. Plus d'information, contactez la présidente: denisebernard2@orange.fr

MIARAKA—ASSOCIATION D'AIDE AUX ENFANTS

Malgré une année 2020 très compliquée à cause de l'épidémie de covid-19 qui sévit partout sur la planète, l'association Miaraka continue d'aider les enfants de Madagascar. Miaraka est une association d'entraide entre la France, la Suisse et Madagascar, afin d'aider à rénover et construire des écoles.

En effet, pour eux l'éducation est la base du développement. Cette approche responsable, à l'opposé de celle de l'assistanat, permet d'impliquer davantage d'habitants dans ce combat contre la précarité. Des fournitures scolaires ont été distribués aux enfants, favorisant encore leur apprentissage et leur future autonomie.

Miaraka a mené à son terme la construction / rénovation de trois nouvelles écoles. Cela représente 1100 élèves qui pourront étudier dans de bonnes conditions. Une nouvelle école a été inaugurée en 2020 sur l'île, à Ankadinondry-Sakay, à 140 km de la capitale, au centre de l'île, dans un village à 900 m d'altitude. Lalie, la représentante de Miaraka sur l'île qui aide à coordonner les travaux sur place et Manon une bénévole, ont assisté à l'inauguration. Ce dernier projet comprenait la construction de l'école complète, le mobilier des classes, la maison du directeur et le puits.

Miaraka subventionne également trois jeunes défavorisés et très motivés afin qu'ils puissent faire des études supérieures.

Parmi les futurs projets, l'installation d'une bibliothèque, de jeux pour les enfants, et la plantation d'arbres dans toutes les écoles. L'envoi d'un container avec du matériel scolaire et médical est également prévu pour 2021.

Pour nous soutenir, participez à nos évènements comme notre loto annuel (suivant la crise sanitaire).

Pour plus d'informations sur l'association : sur Facebook en tapant « Miaraka France Suisse » ou par e-mail: miaraka.association@gmail.com Adresse: 480 Route des Voirons, 74140 Machilly.

8- VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

ASSOCIATION ARC-EN-CIEL

L'association Arc-en-Ciel a pour but de venir en aide aux personnes en difficultés dans le canton de St-Julien-en-Genevois.
Arc-en-Ciel propose d'acheter et de donner, afin d'aider les autres tout en sauvegardant l'environnement. Chaque samedi matin, de 8h30 à 14h, au 2a avenue Louis Armand à Saint-Julien (en face de l'Arande), le personnel d'Arc-en-Ciel vous accueille en ses locaux pour acheter à moindres coûts et/ou faire un don (vêtements adultes et enfants, jouets, vaisselle etc.).

Vous trouverez à l'achat:

- Des vêtements pour enfants (de 0 à 16 ans), et adultes hommes et femmes.
- Des chaussures enfants / adultes.
- Du linge de maison : serviettes de toilette, draps, couvertures, etc.
- Des jouets, peluches, jeux, livres d'enfants.
- De la vaisselle, de la déco, et des sacs.
- Du petit électroménager.

Comme l'association dépend des dons reçus, le stock est aléatoire. Le vestiaire est renouvelé à chaque saison.

L'argent récolté est entièrement reversé aux personnes les plus démunies du canton.

Pour tous vos objets encombrants, les Scouts de Cluses sont à votre disposition. Ils peuvent également se déplacer chez vous pour récupérer vos objets.
Pour tous les objets en mauvais état ou qui ne fonctionnent plus, utilisez les déchetteries.

Plus d'informations sur le site internet : www.arc-en-ciel-genevois.fr

9 - AGENDA

PRÉVISIONS POUR 2021 DES MANIFESTATIONS ET COMMEMORATIONS

… Qui seront sujettes à l'évolution de la crise sanitaire (possible déplacements ou annulation):

> Pétanque: doublettes pour Machilly pétanque, le 13 mars

> Vente de brioches du Sou des écoles, le 13 mars

> Journée Citoyenne de l'Environnement, le 27 mars. Le ramassage des déchets aura lieu, ainsi que le petit-déjeuner pour les bénévoles le matin, mais le repas ne pourra pas être maintenu le midi. Inscription obligatoire au petit-déjeuner en mairie.

> Soirée moules-frites de l'Harmonie, le 03 avril

> Cérémonie de la victoire de 1945, le 08 mai

> Vide-grenier du Sou des écoles, le 09 mai

> La nuit est belle, extinction des lumières publiques, le 21 mai

> Noctopuce du Foyer rural, le 05 juin

> Les élections régionales et départementales, début juin (info à suivre)

>Triathlon en juillet

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de ces évènements sur le site internet, le bulletin, Facebook et l'application gratuite Politeia (sans inscription). Nous ne pouvons encore être assurés de leurs tenues, du moins dans les conditions habituelles, à ce jour. Suivez les actualités et nos supports.

ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 30 janvier a eu lieu l'élection du Conseil Municipal des Jeunes. Tous les candidats ont été élus, heureux de pouvoir contribuer à améliorer leur village. Voici les 8 enfants et adolescents élus :

Ella WILSON (8 ans), Laïna ARVIN-BEROD (9 ans), Emma CANTOREGGI (9 ans), Camille TESTON (10 ans), Kamilla Yildirim (10 ans), Mélina LA ROSA (10 ans), Hugo DELERCE (12 ans) et Mattia CANTOREGGI (13 ans). Bravo à nos nouveaux conseillers !

LES CREPES DE LA CHANDELEUR

En cette période de crêpes, vous vous demandez peut-être d'où vient la chandeleur, ou « fête des chandelles ». Cette fête fut d'abord issue de rites païens liés à la fécondité et la lumière, avant d'être remplacé par les croyants chrétiens qui allumaient des cierges à l'église et ramenaient ceux-ci dans leurs foyers pour se protéger. Les crêpes étaient symboliquement consommées, à partir de la farine restante de l'hiver, la Chandeleur étant réputée apporter la prospérité pour l'année à venir. Mettre une pièce dans sa main en faisant sauter la crêpe attirerait aussi la bonne fortune…

Publication: Février 2021

Directrice de la publication : Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Maire

Rédaction-Conception : P. PLAGNAT, J. BOURGEAUX, G.DEREMBLE

Relecture: P. PLAGNAT, G. STEHLE, G. DEREMBLE, E. BEGUIN, P. MEDINA, G. CENCI.

Photos: J. RAMEAU, P. LIVESI., G. DEREMBLE, Annemasse Agglo, Miaraka, AFG, Arc en Ciel.

Impression : ReproLeman